

M^e Elodie CHOMETTE, membre de **la SELARLU ELODIE CHOMETTE AVOCAT**,
Avocat au Barreau d'ALBERTVILLE, demeurant 1255 Rue du Bois de l'Île 73460 TOURNON

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience du Juge de l'Exécution,
5 Avenue des Chasseurs Alpains, 73208 ALBERTVILLE

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE VENDREDI 6 MAI 2022 à 14 h 00

A la requête du : FONDS COMMUN DE TITRISATION CASTANEA, ayant pour société de gestion, la société EQUITIS GESTION SAS, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 6 place de La République Dominicaine – 75017 Paris, France, immatriculée sous le N° B 431 252 121 RCS Paris, représenté par son recouvreur, la société MCS ET ASSOCIES, Société par actions simplifiée à associé unique, immatriculée au RCS de Paris sous le N° 334 537 206, ayant son siège social 256 Bis Rue des Pyrénées – 75020 Paris, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège. **Venant aux droits de la SOCIETE GENERALE, en vertu d'un acte de cession de créances en date du 3/08/2020 conforme aux dispositions du Code monétaire et financier.** Ayant pour avocat **M^e Elodie CHOMETTE**, Avocat, membre de **SELARLU ELODIE CHOMETTE AVOCAT**, Avocat au Barreau d'ALBERTVILLE.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la commune de

SAINTE-FOY-TARENTOISE (73640)

La Bataillette

UN CHALET à usage d'habitation de 224,34 m², dénommé CHALET DOUGLAS, édifié sur 3 niveaux :

Niveau 0 : entrée, deux pièces, WC, salle de bain avec WC - Niveau 1 : dégagement, séjour, deux chambres, deux salles de bains avec WC, **balcon** - Niveau 2 : séjour avec coin cuisine, salle de bain avec wc, **balcon**.

Avec terrain attenant, figurant au cadastre à savoir : Section : G - N°2553 - Lieudit : La Bataillette - Surface : 00 ha 01 a 12 ca. Etant précisé que la parcelle G N°2553 est issue d'une division de parcelle DA n°2246 A publiée le 12/10/2010 sous la référence volume 2010 P 13066.

LE BIEN EST LIBRE

MISE A PRIX : 270.000 euros

Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à 27.000 € en un chèque de banque libellé à l'ordre de la CARPA, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat.

Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire d'Albertville est obligatoire

Fait et rédigé à TOURNON, le 8 Mars 2022- Signé **M^e Elodie CHOMETTE**, Avocat

RENSEIGNEMENTS : 1°) **M^e E. CHOMETTE**, membre de la **SELARLU ELODIE CHOMETTE AVOCAT**, Avocat au Barreau d'ALBERTVILLE, demeurant 1255 Rue du Bois de l'Île 73460 TOURNON - **T. : 04 79 32 63 25.** 2°) **La SELARL TAVIEAUX-MORO – DE LA SELLE**, prise en la personne de **M^e Frédéric DE LA SELLE**, société d'Avocats inscrite au Barreau de PARIS, demeurant 6, Rue de Madrid – 75008 PARIS - **T. : 01.47.20.17.48 – www.tmdls.fr - Mail : fdelaselle@tmdls.fr.** 3°) Le cahier des conditions de vente peut-être consulté au greffe du JEX du TJ d'Albertville où il est déposé (RG n°21/00032) ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

VISITE SURPLACE LE 20 AVRIL 2022 DE 10 H À 11H30

M^e Elodie CHOMETTE, membre de **la SELARLU ELODIE CHOMETTE AVOCAT**,
Avocat au Barreau d'ALBERTVILLE, demeurant 1255 Rue du Bois de l'Île 73460 TOURNON

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience du Juge de l'Exécution,
5 Avenue des Chasseurs Alpins, 73208 ALBERTVILLE

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE VENDREDI 6 MAI 2022 à 14 h 00

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la commune de **SAINTE-FOY-TARENTOISE (73640)**

La Bataillette

UN CHALET à usage d'habitation de 224,34 m²,

dénommé CHALET DOUGLAS, édifié sur 3 niveaux :

Niveau 0 : entrée, deux pièces, WC, salle de bain avec WC

Niveau 1 : dégagement, séjour, deux chambres, deux salles de bains avec WC, **balcon**

Niveau 2 : séjour avec coin cuisine, salle de bain avec wc, **balcon.**

Avec terrain attenant

Figurant au cadastre à savoir : Section : G - N°2553 - Lieudit : La Bataillette - Surface :
00 ha 01 a 12 ca. Etant précisé que la parcelle G N°2553 est issue d'une division de
parcelle DA n°2246 A publiée le 12/10/2010 sous la référence volume 2010 P 13066.

LE BIEN EST LIBRE

MISE A PRIX : 270.000 euros

Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à 27.000 € en un chèque de banque libellé à l'ordre
de la CARPA, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat.

Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire d'Albertville est obligatoire

Fait et rédigé à TOURNON, le 8 Mars 2022- Signé **M^e Elodie CHOMETTE**, Avocat

RENSEIGNEMENTS : 1°) **M^e E. CHOMETTE**, membre de la **SELARLU ELODIE CHOMETTE AVOCAT**, Avocat
au Barreau d'ALBERTVILLE, demeurant 1255 Rue du Bois de l'Île 73460 TOURNON - T. : **04 79 32 63 25.**

2°) **La SELARL TAVIEAUX-MORO – DE LA SELLE**, prise en la personne de **M^e Frédéric DE LA SELLE**, société
d'Avocats inscrite au Barreau de PARIS, demeurant 6, Rue de Madrid – 75008 PARIS - T. : **01.47.20.17.48 –**

www.tmdls.fr - Mail : fdelaselle@tmdls.fr. 3°) Le cahier des conditions de vente peut-être consulté au greffe
du JEX du TJ d'Albertville où il est déposé (RG n°21/00032) ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

VISITE SURPLACE LE 20 AVRIL 2022 DE 10 H À 11H30